



1. IDENTIFICATION DE LA FILIERE

Intitulé : Licence Professionnelle en Enseignement d'EPS (LPEEPS)

Domaine : Enseignement de l'éducation physique et du sport dans les établissements scolaires publiques et privés :

Champ (s) disciplinaire (s) (par ordre d'importance relative) :

Sciences, règlement et Techniques des activités sportives et de loisirs –pédagogie et didactique et APS et de l'EPS - biologie de l'exercice physique - Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie du sport - Méthodes d'enseignement et d'entraînement.

Mots clés : EPS, STAPS. pédagogie, didactique, anatomie, physiologie. Psychologie

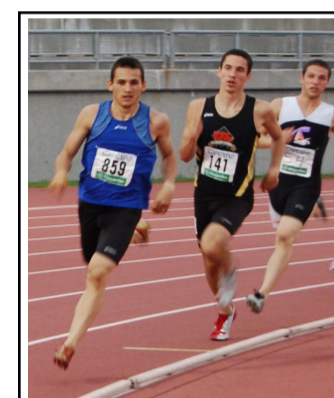
2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des intervenants dans le domaine de l'enseignement d'EPS et du sport pour répondre aux besoins croissants en professeur d'EPS dans les établissements de l'enseignement secondaire, primaire, collégiale qualifiant, universitaire. Mais aussi dans le cadre associatif et de loisirs.



3. COMPETENCES A ACQUERIR

- ★ La remise en condition physique générale et spécifique.
- ★ La mise à niveau des connaissances fondamentales relatives aux sciences, techniques et règlements des activités physiques et sportives.
- ★ La construction et développement des compétences pédagogiques et didactiques relatives à l'enseignement de l'EPS et des APS et de l'entraînement sportif.
- ★ La maîtrise des mécanismes généraux de l'action d'enseignement et d'entraînement.
- ★ La construction des savoirs nécessaires liés à l'entraînement sportif et à l'animation des activités physiques récréatives et de loisirs.



4. DEBOUCHES DE LA FORMATION

Le titulaire de la Licence professionnelle en enseignement d'EPS est un cadre en enseignement de l'éducation physique, en entraînement sportif et en encadrement des activités physiques et sportives récréatives et de loisir.

Sa formation scientifique et technique, lui confère la capacité d'exercer des activités liées au domaine de sa spécialité dans divers niveaux de l'enseignement scolaire et dans le secteur sportif et associatif, dont principalement :

- Enseignant d'EPS dans les différents établissements de l'enseignement scolaire-Animateur sportif dans les clubs sportifs,-Préparateur physique dans les clubs sportifs et de loisirs,-Animateur dans les clubs de remise en forme physique,-Animateur sportif dans les structures touristiques et de loisirs,-Animateur sportif dans le milieu associatif et universitaire,-Responsable de la formation des cadres dans le domaine du sport,-Conseiller technique auprès des fédérations, et des centres sportifs régionaux et nationaux-Chargés de projets sportifs dans des ONG nationales et internationales.

MODALITES D'ADMISSION

Conditions d'accès :

L'accès à la formation conduisant au titre de la Licence Professionnelle en Enseignement d'EPS est ouverte sur concours:

A partir de S1 :

Aux étudiants bacheliers scientifiques

Procédures de sélection :

présélection sur dossier et concours d'entrée.

Étude du dossier : Bacheliers scientifiques .

Les candidats sont présélectionnés sur dossier :

(Note du bac \geq à 12/20, Note en EPS \geq 16/20 et en langue française \geq 12/20 et expériences en sport).

Les candidats retenus sont sélectionnés en deux étapes:

1- Les épreuves d'admissibilité :

Epreuves pratiques sportives coefficient 3 :

(Athlétisme (course de vitesse, pentadond et course de demi-fond), gymnastique (enchaînement au sol) Sports collectifs au choix)

les candidats admis aux épreuves pratiques passeront

2- Les épreuves d'admission :

1- Epreuve écrite de deux heures coefficient 1

2-Epreuves Orales en français sur des thématiques générales sur le sport. coefficient 2

le coordonnateur de la filière : **MAZIANE Ibrahim** (Professeur agrégé)

Modules :

★ didactique de l'EPS

★ didactique des APS et des APSADL

★ Sciences et techniques des APS

★ Physiologie et anatomie

★ psychologie et sociologie des APS

★ méthodologie de recherche

★ langue et informatique

★ animation pédagogique

★ stage en situation